

Programme d'Intérêt Général (PIG)
« Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis

En 2019, le Pays du Cambrésis renouvelle, pour une durée de 5 ans, son PIG « Habiter Mieux » dans le but de remédier à la précarité énergétique de ses habitants en améliorant son parc privé ancien. L'enjeu est de rénover 170 logements par an en moyenne.

EXEMPLE PROJET DE TRAVAUX

Propriétaire occupant

Ressources très modestes

- Isolation partielle des murs et des plafonds,
- Installation du chauffage central.

Dispositif MA PRIME RÉNOV' SÉRÉNITÉ

Subventions cumulables

- **L'Agence nationale de l'habitat (Anah) :** 10 826 €
- **Pays du Cambrésis :** 500 €
- **Communauté d'Agglomération du Caudresis-Catésis :** 300 €
- **Conseil Régional des Hauts de France :** 2 500 €
- **Conseil Départemental :** 2 000 €

Reste à charge :

273 €

Si vous aviez choisi le dispositif **MA PRIME RÉNOV'** seul

- **MaPrimeRénov' :** 2 075 €
+ valorisation de CEE possible

Reste à charge :

14 324 €

* Éligibilité aux aides financières à définir avec l'opérateur



Montant des travaux

16 399 € TTC

Montant total des subventions possibles

16 126 €

Gain énergétique

52 %

inHari

HABITAT - AMÉNAGEMENT - TERRITOIRES

INFORMATIONS

09 51 54 86 37
contact@inhari.fr
agence.nord@inhari.fr